

Dans le second degré, la FNEC FP FO se demande où est la priorité à l'éducation annoncée par le gouvernement à l'examen des projets départementaux de fermeture de 9 postes pour une baisse d'effectif fort modeste. FO regrette la disparition des supports en lettres classiques, transformés en lettres modernes. L'enseignement du latin et du grec sont en train de disparaître alors que la demande des parents d'élèves existe.

FO dénonce l'importance des postes à complément de services sur différentes communes et rappelle que cet usage est contraire au statut actuel des agents.

FO note que les moyens en AED n'augmentent pas significativement voire baissent alors que les besoins n'ont pas baissé dans les collèges à notre connaissance. Nous nous interrogeons ainsi sur la pertinence d'ôter un demi-poste dans un collège du Nord-Cotentin accueillant une classe-relai, avec de sérieuses problématiques de comportement.

Dans le premier degré, FO remarque également des conséquences de la gestion comptable et de l'austérité.

FO revendique le maintien d'une offre de petites écoles de proximité, dont le fonctionnement bien souvent exemplaire est à promouvoir.

De plus, FO alerte sur le danger de regrouper les sites d'enseignement et de donner des appuis à une possible « autonomie » des écoles, car cette autonomie risquerait de masquer une baisse des moyens et irait à l'encontre d'une politique nationale d'éducation.

Dans le cadre de la mise en place de nouveaux réseaux d'éducation prioritaire, FO s'inquiète par exemple de la légèreté du dispositif « plus de maîtres que de classes » : un quart de poste par école en REP n'est pas autre chose qu'un saupoudrage. De plus, nous émettons des réserves quant au recrutement sur profil des maîtres surnuméraires, dénonçons le manque de garanties sur la pérennité de ces postes et la territorialisation des missions.

De plus, compte tenu de la pénurie de remplaçants de cet hiver et de ce printemps, on ne peut que s'interroger sur le peu de postes de brigades créés. La nouvelle réglementation sur l'information syndicale, les besoins de formation notamment en REP et REP+, le discours institutionnel sur la priorité à la continuité du service public et l'ambition pédagogique affichée par la « refondation » imposent de revoir à la hausse le taux de remplaçants et d'obtenir des crédits à la hauteur des besoins.

Enfin, les enquêtes de terrain comme les chiffres de l'administration manifestent un manque important de structures et de places pour la scolarisation adéquate des élèves en situation de handicap.

La FNEC FP FO, souhaitant une revalorisation de l'école, une amélioration des conditions de travail et la promotion du service public, n'accepte pas que les conditions de travail des enseignants, les conditions d'apprentissage des élèves, le fonctionnement des écoles et l'image du service public relèvent d'une logique de réduction budgétaire et de territorialisation par le biais de la réforme des rythmes scolaires.